

## MAIRIE de VILLEGLY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 19 OCTOBRE 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 19 octobre 2020 à 20 h 00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – POUSSE – GREFFIER – MAURY – SANCHEZ – COULONVAL – DUVERT - MARCAILLOU – AZEMA – SALANDINI – FOURES - BELUCHE

Absentes excusées : Mmes LEVEJAC – BROUSSE.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

#### - SUBVENTIONS DETR ET CONSEIL DEPARTEMENTAL 2021.

Monsieur le maire informe ses collègues que suite au transfert de la mairie, il y a lieu de requalifier le groupe scolaire.

Compte tenu du montant prévisionnel de cette opération, il est proposé de réaliser deux tranches, dont une pour les travaux de gros œuvre et d'aménagement.

A cet effet, il propose qu'une subvention soit demandée à l'Etat, DETR, pour un montant de 44 422.07 € et au Département pour un montant de 53 306.48 €.

Accord unanime du conseil municipal qui autorise le maire à signer tous les documents liés à cette opération.

#### - DOSSIER CHAUDIERE A GRANULES.

M. le maire rappelle à ses collègues la décision prise par le conseil municipal de remplacer la chaudière mazout par une chaudière à granulés bois.

Afin de passer à la phase opérationnelle, il y a lieu d'approuver les devis de travaux proposés :

- Lot Gros-Œuvre : Entreprise FOURES, pour un montant de 17 340 € T.T.C.,

- Lot chauffage/plomberie : Entreprise OLLIVIER, pour un montant de 45 237.60 € T.T.C.

M. le maire demande à Monsieur Christophe FOURES de ne pas participer au débat ainsi qu'au vote.

Avis favorable à la majorité des présents sur les devis proposés.

#### - P.L.U. : COMPETENCE COMMUNALE.

M. la maire informe ses collègues que suite au renouvellement des conseillers municipaux, les élus doivent se prononcer au regard de la loi ALUR du 24 mars 2014, sur la compétence communale en matière d'urbanisme.

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert de l'urbanisme et plus particulièrement au P.L.U. à l'intercommunalité.

#### - SUBVENTION ALPES MARITIMES.

M. le maire propose à ses collègue une aide de 500 €, au profit des sinistrés des Alpes Maritimes par le biais d'Aude Solidarité.

Avis favorable à l'unanimité.

#### - COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

- Contrôle commission de sécurité à la salle polyvalente.

Avis favorable sans réserve à son ouverture.

- Conseil d'école.

Il aura lieu le 09 novembre 2020 à 17 h 30 à l'ancienne mairie.

- Désignation des membres commission de contrôle des listes électorales.

Le conseil municipal désigne Jean MAURY, titulaire et Christine SANCHEZ suppléante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 21 H 00.

Le Maire,



Alain MARTY

